

L'actualité juridique et fiscale internationale des quinze derniers jours de L'Agefi Actifs

*Succession, Trust, expatriation, conventions fiscales en cours d'examen,
jurisprudence, Suisse, norme internationale, Facta, les acteurs*

Successions

Choix de la loi applicable à la succession.

Le règlement européen sur les successions à caractère international est entré en vigueur le 16 août dernier mais ne s'applique qu'à compter du 17 août 2015. Le particulier peut choisir dès aujourd'hui la loi qui sera applicable à sa succession. Le règlement européen sur les successions exclut de son champ d'application la fiscalité. Lire l'intégralité de l'article dans [L'Agefi Actifs n° 560, p.7](#)

L'imposition des successions internationales, objet d'une conférence de la commission européenne, le 12 novembre 2012.

Renseignements et inscriptions sur le [site](#) internet.

Trust

Une synthèse fiscale publiée par l'administration fiscale le 16 octobre dernier

Le fisc a publié sur le site internet du [Bulletin officiel des finances publiques – Impôts](#) (BOFip) une synthèse fiscale dédiée aux trusts. Pour mémoire, cette parution intervient un mois après celle du [décret](#) concernant les obligations déclaratives portant sur les trusts qui avait fait l'objet de [critiques](#). Les précisions apportées sont présentées par Marion Capèle, avocat associée, et France Colcombet de Joux, avocat, Ernst & Young, société d'avocats. Lire l'intégralité de la brève [ici](#).

Expatriation

Vers une comptabilisation des exilés fiscaux ?

Gilles Carrez, le président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale veut mesurer précisément le nombre de départs de contribuables, à travers un questionnaire qui sera soumis à Bercy. L'idée consiste à utiliser un faisceau de données existantes comme le nombre d'enregistrements d'enfants dans les consulats, ou le suivi de l'augmentation de la population de nationalité française en Belgique, au Royaume-Uni, en Suisse, au Luxembourg et dans les pays du Sud-Est asiatique. Il compte également utiliser les données de l'« *exit tax* » mise en place par le gouvernement précédent. Accéder au [blog](#).

Conventions fiscales

Echange de renseignements en matière fiscale entre la France et les Pays-Bas concernant Aruba

La procédure accélérée concernant le projet de loi, à consulter [ici](#) en format PDF, a été déclarée.

Accord en vue entre la France et Oman pour éviter les doubles impositions

Devant les parlementaires, la procédure accélérée concernant le [projet de loi](#) vient d'être enclenchée.

Avenant à la convention entre la France et les Philippines

Les parlementaires sont en cours d'adoption du texte visant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Le rapport est accessible [ici](#).

Jurisprudence

Procédure fiscale. Non cumul du délai de réponse et du délai d'obtention des renseignements demandés à des autorités étrangères.

Le conseil d'Etat a retenu le 11 octobre dernier que le délai de trente jours laissé au contribuable pour répondre à une mise en demeure ne se cumule pas avec le délai d'obtention des renseignements demandés aux autorités britanniques. L'arrêt n°346691 est accessible en PDF [ici](#).

Succession. Application de la loi française dans une succession de ressortissants belges. Consulter l'arrêt n°11-18.345 rendu le 10 octobre par la Cour de cassation [ici](#).

Suisse

L'avenir de l'accord Rubik se jouera le 23 novembre devant le parlement allemand

La Suisse et Hong-Kong concluent une convention fiscale

L'accord contre les doubles impositions conclu entre la Suisse et Hong-Kong est entré en vigueur le 15 octobre dernier. Il comporte une clause d'assistance administrative. Il s'applique à partir du 1^{er} janvier 2013 aux impôts suisses et à partir du 1^{er} avril 2013 aux impôts de Hong Kong. Il s'agit du premier accord de la Suisse avec Hong Kong. Consulter le rapport en format PDF [ici](#).

Dépôt d'une initiative contre les forfaits fiscaux

Notre confrère helvétique [24heures](#) nous rapporte une initiative déposée le 19 janvier dernier en faveur de l'abolition des forfaits fiscaux. Il rappelle que « *c'est en Suisse romande que le régime des forfaits fiscaux est le plus largement utilisé. Vaud offre quelque 1400 forfaits à de riches étrangers, le Valais plus de 1100, Genève 690 et Neuchâtel 28* ». Consulter l'article [ici](#).

Norme internationale

La loi fiscale britannique en question

La Commission européenne a saisi la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) à l'encontre du Royaume-Uni en raison du régime fiscal appliqué par cet État membre aux transferts d'actifs à l'étranger. La législation britannique prévoit un traitement différent pour les opérations nationales et transfrontières. Le régime fiscal appliqué à l'attribution de bénéfices aux membres de sociétés non-résidentes est également concerné. Consulter les communiqués CE [n° IP/12/1147](#) et [n° IP/12/1146](#) du 24 octobre 2012

Simplification de la réglementation en matière de transferts de capitaux

L'article L. 152-1 du Code monétaire et financier dispose que les transferts de sommes, titres ou valeurs vers ou en provenance d'un Etat de l'Union européenne d'un montant d'au moins 10.000 euros doivent faire l'objet d'une déclaration. Ces règles sont harmonisées en France métropolitaine, dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie. [Décret](#) n° 2012-1182 du 23 octobre 2012 – JO du 25 octobre 2012

La régularisation fiscale ne doit pas être mise en œuvre aux dépens de la lutte contre le blanchiment

Le groupe d'action financière (GAFI) a rendu une série de rapports à l'issue de la réunion qui s'est tenue à Paris le 19 octobre dernier. Concernant les programmes de régularisation fiscale volontaire, le GAFI considère qu'ils peuvent potentiellement avoir un effet néfaste sur l'efficacité de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). En conséquence, les Etats doivent s'assurer « *que les juridictions font face et réduisent les risques de BC/FT liés à la mise en œuvre de programmes de régularisation fiscale volontaire, et sont en mesure d'enquêter et de poursuivre efficacement en cas d'abus* ». Consulter le rapport en anglais du GAFI [ici](#)

Règlements européens sur les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés.

Les Notaires d'Europe ont adopté lors de leur Assemblée générale du 5 octobre dernier une prise de position. Ils annonceront le 8 novembre prochain le lancement officiel du site web « Couples en Europe ». Ce site mettra à disposition des citoyens européens des fiches d'information sur le droit des régimes matrimoniaux et des partenariats de tous les Etats membres. Consulter la newsletter des notaires d'Europe [ici](#).

Les acteurs

April forme les courtiers aux solutions pour les expatriés

Le groupe April met en place des formations afin d'amener les courtiers apporteurs à envisager un développement de leur portefeuille à l'international. L'idée principale indique April, via sa filiale April International Expat, est de faire découvrir ou redécouvrir aux courtiers, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, le marché de la mobilité internationale et son potentiel commercial, le système de protection sociale à l'étranger et les solutions d'assurance de son groupe. Lire la brève [ici](#)

FATCA

L'entrée en vigueur de la réglementation américaine FATCA repoussée. Les autorités fiscales américaines ont reporté l'entrée en vigueur de certaines exigences de la loi Fatca jusqu'en 2017

Pour la Suisse, FATCA respecte le secret bancaire. Consulter la brève [ici](#).